



Sean Sprague - CIRIC

LE SOMMET DE KYOTO SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Un premier pas vers la réduction des pollutions

**Conclu le 11 décembre dernier à Kyoto, l'accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre par les pays industrialisés est à mettre à l'actif des scientifiques dont les analyses ont convaincu les responsables politiques. C'est un premier pas, mais il est insuffisant pour renverser la tendance au réchauffement de la planète.**

Une élévation du niveau de la mer de 50 cm, des côtes et des deltas submergés, des glaciers qui fondent, des forêts qui reculent, une poussée de la désertification, une aggravation des sécheresses ou des inondations selon les latitudes et, au total, une augmentation de 2 degrés de la température : ces modifications spectaculaires susceptibles de se produire sur notre

planète d'ici un siècle ne sont pas nées d'un roman de science-fiction. C'est le scénario moyen tiré d'études scientifiques largement diffusées sur le réchauffement de l'atmosphère provoqué par l'augmentation des gaz dits à effets de serre (CO<sub>2</sub> et méthane, notamment).

En dix ans d'études, 6 000 pages de rapport, 4 000 scientifiques du monde entier réunis dans un groupe

de travail international, le GIEC (1) sont en effet arrivés à des conclusions communes que plus personne ne conteste. Premièrement : la concentration des gaz à effet de serre augmente. La concentration de CO<sub>2</sub> (gaz carbonique) dans l'atmosphère due à la combustion d'énergie fossile - charbon, pétrole - utilisée par l'homme pour se déplacer, s'éclairer, se chauffer, produire, s'est en effet accrue de près de 50 % depuis les débuts de l'ère industrielle. Le méthane, autre gaz à effet de serre produit par les activités agricoles (riziculture et élevage), a, lui, doublé en 250 ans. Deuxièmement : la température du globe s'est élevée de 0,3 à 0,6 degré en 100 ans, le niveau de la mer s'est haussé de 10 à 25 cm et les dix-huit dernières années ont été marquées par des « anomalies positives de températures ». Troisièmement : l'augmentation des gaz à effet de serre est à l'origine de l'élévation de la température. Ce lien était contesté par certains scientifiques lorsque le groupe a rendu son premier rapport

en 1990. Il ne l'est plus aujourd'hui.

Ce sont précisément les conclusions des derniers rapports du GIEC qui ont poussé les responsables politiques à agir : elles sont à l'origine de la Conférence sur les changements climatiques qui s'est tenue à Kyoto (Japon) au mois de décembre dernier et à l'issue de laquelle les pays industrialisés ont finalement décidé de réduire de 5,2 % en moyenne les émissions nocives d'ici 2012.

Cette réduction, obtenue non sans mal, est le fruit de compromis. Au départ, les Etats-Unis, le plus gros pollueur du monde (20 tonnes de rejet de CO<sub>2</sub> par habitant et par an, 5 des 7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>) ne voulaient pas entendre parler de diminution des rejets mais entendaient se limiter à une simple stabilisation. Ils tenaient à y associer les pays en développement malgré leurs faibles émissions actuelles (moins de une tonne par habitant en moyenne, 2,5 tonnes en Chine). Ils préconisaient enfin l'instauration de « permis de polluer » échangeables, ce qui sous-entendait que les entrepreneurs américains puissent acheter ce droit à des pays « propres » non industrialisés.

### Front commun Europe-pays du Sud

Des propositions jugées inacceptables à la fois par les pays en développement regroupés dans le groupe dit des 77 et par l'Europe (entre 5 et 10 tonnes de rejet par habitant) qui préconisait une réduction de 15 % en douze ans et cela pour les seuls pays industrialisés responsables du réchauffement.

Face au front uni de l'Europe et des pays du Sud - Chine et Inde en tête -, les Etats-Unis ont en définitive plié pour ne pas endosser la responsabilité d'un échec de la Conférence. A moins qu'ils ne se soient comportés tout simplement en habiles négociateurs qui ont abattu leurs cartes au dernier moment (lire page 8 la rubrique *Point de vue*). Ils ont accepté, en tout état de cause, une réduction de 7 % de leurs émissions, un peu moins que l'Europe (8 %), un peu plus que le Japon (6 %). L'accord de Kyoto fait cependant référence aux « permis négo-



ciables » souhaités par les Etats-Unis mais leur condition d'application sont renvoyées à la prochaine conférence, dans un an à Buenos Aires. Y sera étudiée également la création d'un « mécanisme de développement propre » entre Nord et Sud.

Reste à savoir si le protocole de Kyoto sera bien ratifié par les Assemblées législatives des différents Etats, ratification qui conditionne sa mise en œuvre. L'on peut prévoir d'ores et déjà une belle bataille aux Etats-Unis où les lobbies industriels (ceux de l'automobile en particulier) feront pression sur un Congrès déjà hostile au président Clinton.

Historique, l'accord de Kyoto doit être aussi relativisé : « Une stabilisation immédiate de la concentration de gaz carbonique à son niveau actuel, écrivent les experts, ne pourrait être obtenue qu'au prix d'une réduction immédiate de 50 à 70 % des émissions de ce gaz et de réductions plus importantes par la suite. » La modeste réduction de 5,2 % des pays industrialisés ne pourra que retarder le moment - la fin du XXI<sup>e</sup> siècle - où la concentration de CO<sub>2</sub> sera le double de celle qui existait avant l'ère industrielle et la hausse des températures, selon l'éventail des scénarios scientifiques, entre 1 et 5 degrés. Le maximum, semble-t-il, que puisse supporter notre planète.

Philippe Ortoli

## Les effets possibles du réchauffement sur l'agriculture

Un réchauffement du climat pourrait bien bouleverser les systèmes de production agricole.

Les effets les plus importants d'un réchauffement concerneraient probablement le cycle hydrologique : malgré la forte concentration atmosphérique en CO<sub>2</sub>, les besoins en eau des cultures et le recours à l'irrigation augmenteraient considérablement, ce qui limiterait d'autant la réalimentation des nappes phréatiques. Or, l'évolution de la pluviométrie demeure l'une des principales inconnues. Certains modèles climatiques prédisent un assèchement de zones, à l'ouest du bassin méditerranéen ou encore dans la zone soudano-sahélienne, déjà durement frappée par des sécheresses récurrentes. (...)

D'autres inégalités Nord-Sud concernent les capacités d'adaptation des agricultures aux changements climatiques. La reconversion de régions entières d'une production à une autre, l'extension des surfaces irriguées, le développement de variétés adaptées, la mise au point de nouveaux itinéraires techniques nécessiteront des investissements considérables dans les filières de recherche-développement.

A moins d'une véritable coopération internationale dans ce domaine, de tels investissements ne seront consentis que par les pays les plus riches, afin de maintenir la compétitivité de leurs filières agro-alimentaires. Inversement, de nouvelles concurrences entre pays pourraient apparaître. Par exemple, si des citrons pouvaient être produits dans le sud de l'Europe sur des surfaces suffisantes, cela pourrait fermer ce marché aux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui devraient alors se reconvertir en partie vers des cultures irriguées tropicales (banane, par exemple) entrant ainsi en concurrence directe avec les pays traditionnellement exportateurs de fruits tropicaux. (...)

Il n'est pas exclu que des changements climatiques augmentent la fréquence des épisodes secs dans les grandes zones céréalières d'Amérique du Nord et d'Europe, faisant ainsi flamber les prix (...); de tels accidents pourraient aboutir à une crise alimentaire majeure, touchant de plein fouet les pays les plus pauvres.

Jean-François Soussana,  
Chercheur à l'INRA  
Vivre Autrement n°3  
(Enda Tiers monde)

(1) Groupe d'expert international sur le réchauffement climatique (GIEC), créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations unies sur l'environnement. Le premier rapport du groupe, en 1990 a servi de base à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, l'une des trois conventions adoptées au Sommet de Rio sur l'environnement, en 1992.